PROVINCE DE QUÉBEC SAINT-GEORGES

AVIS PUBLIC

ALIÉNATION DE BIENS

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée greffière que la Ville de Saint-Georges a procédé à l'aliénation, autrement que par enchère ou soumission publique, des biens suivants :

Bien aliéné	Acquéreur	Prix
Lot 6 569 697 du Cadastre	GESTION E.L.D. INC.	65 188,80 \$ excluant les
du Québec, circonscription		taxes applicables
foncière de Beauce		

Le présent avis est publié conformément aux dispositions du paragraphe 1.0.1. de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Ville de Saint-Georges, ce 13° jour de mars 2024.

Me Isabelle Beaulieu, notaire

Greffière